

Conseil d'École

10/11/2011

RÉUNION 17h30

Présents :

Siégeant au titre de l'Administration :

Avec voix consultative

- M. Gilles ALMOSNINO, Proviseur
- M. Pierre MATEO, Proviseur adjoint
- M. Laurent ANSART, Intendant

Avec droit de vote

- M. Olivier MARCELLET, Directeur du Cycle 3
- Mme Sylvie LE BRAS-LESTREMAU, Directrice des Cycles 1 et 2

Enseignants :

- Mme Françoise BORDES, en *PS/MS*
- Mme Victoria SOTO, en *GS*
- Mme Silvia ORTUÑO, en *CP*
- Mme Isabelle MONTAGNE, en *CE1*
- M. Rémi CARRAT, en *CE2*
- Mme Danielle FAY, en *CM1*
- M. Jean-Luc ANGUILLA, en *CM2*

Représentants des parents d'élèves :

- Mme Marta BORSO DI CARMINATI, titulaire
- Mme Eva JORDA, titulaire
- Mme Eva COMBARROS, titulaire
- Mme Sandra BARDEY, titulaire
- Mme Cécile PANISSAL, titulaire
- Mme Paula CARDELLS, titulaire
- Mme Elena ROIG, excusée

1/ Installation du Conseil d'école :

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte 17h40. Madame F.Bordes est nommée secrétaire de séance.

Mr Marcellet préside le conseil d'école.

Compte-rendu du précédent Conseil d'École approuvé.

2/ Synthèse du Conseil des enfants :

Le Conseil s'est tenu le jeudi 20 octobre, en présence de 2 parents d'élèves (sur leur demande), 2 enseignants volontaires et du Directeur. L'APA souhaiterait être avisée au moins une semaine à l'avance de la prochaine réunion du Conseil des enfants.

-Question posée aux élèves du cycle 3 : « Comment vivez-vous, au quotidien, la pause méridienne ? »

-Remarques des élèves et solutions proposées :

- Demandes d'aménagements de la cour : jeux de cour (à l'étude), peinture au sol (il y aura jeux de marelle et labyrinthes), coin toupie (en cours d'exécution), bancs supplémentaires et scène d'expression corporelle (à l'étude).
- Propositions d'ateliers :
 - Jeux de société, projection de films en anglais et échanges : ces ateliers se poursuivront.
 - Club vidéo, accès à la salle informatique : nécessité de personnes pour encadrer ces ateliers.
 - club jardinage : projet école fleurie avec de nombreuses classes, nouvelle activité du mercredi après-midi donc pas une priorité durant la pause méridienne.

- Plaintes exprimées :

- Hygiène dans les toilettes, bruit dans la cour : respect des espaces et respect de l'autre à débattre en classe.
- Terrains de foot utilisés le plus souvent par les garçons : rappeler que filles et garçons ont les mêmes droits !

Ces terrains sont également des terrains de Hand-ball : à privilégier pour favoriser la diversité des activités.

- Temps d'attente trop long à la cantine : une nouvelle organisation a permis de gagner 15 minutes sur la chaîne de passage cette année. Les enfants ont donc davantage de temps pour se distraire.
 - Goût de l'eau : elle est potable !
- Autres demandes :
 - Installation d'une pendule extérieure, achat de nouveaux DVD : demandes acceptées.
 - Accès des élèves du cycle 3 à la cafétéria : Non pour une meilleure hygiène alimentaire.
 - Autorisation d'apporter des ballons de la maison : Non. Les « celadores » gèrent le matériel de jeu.
 - Construction d'un préau pour les récréations en cas de pluie : difficile à réaliser, réflexion en cours.

- L'APA exprime son inquiétude au sujet du temps laissé aux enfants pour manger à la cantine : M. Marcellet précise que les 15 minutes en moins sont gagnées sur le temps d'attente (pas sur le temps du déjeuner). Les celadores sont vigilants sur les plats mangés lors du retour des plateaux. Il rappelle aussi que le goûter du matin (*bocadillo*) pris par les enfants du cycle 3 à la récréation est souvent trop copieux et coupe l'appétit à certains.

- L'APA demande comment savoir si les enfants mangent bien à la cantine : Mme Bordes répond que les surveillantes de la cantine des petits (classes maternelles) signalent régulièrement aux enseignants les enfants qui mangent peu pour que les familles soient avisées. A l'inverse, la famille peut aussi, à tout moment, demander à l'enseignant que tel enfant soit plus particulièrement observé pour s'assurer s'il mange correctement.

3/ Bilan de rentrée et perspectives présentées en conseil d'établissement :

- Bilan des effectifs :

40 classes : 12 classes en maternelle : PS, MS et GS (328 élèves)

12 classes en cycle II : CP et CE1 (309 élèves)

16 classes en cycle III : CE2, CM1 et CM2 (426 élèves)

42 enseignants de français (2 enseignants à ½ temps), 6 enseignants d'espagnol, 2 enseignants d'anglais.

- Perspectives pour la rentrée 2012 : (cf conseil d'établissement du 10/10/2011)

- Hypothèse 1 : maintien de la structure actuelle. Volonté de garder les élèves au fil de la scolarité.

- Hypothèse 2 : 1 PS supplémentaire (donc 1 enseignant + 1 aide-maternelle + 1 salle de classe) pour consolider la base des effectifs et tendre vers un cylindrage régulier PS-MS-GS. (Postes et locaux budgétisés pour 2012 si besoin). Actuellement, tous les élèves ne peuvent pas entrer en PS faute de possibilité d'accueil. Des élèves qui ont commencé leur scolarité ailleurs ne reviennent pas toujours au lycée en MS. Monsieur Le Proviseur informe que l'école « Mi Chalet » a aussi des projets d'extension et de construction à Valterna : sa relation de « partenariat » avec le lycée français pourrait se convertir en « concurrence ». Rappel : « Mi Chalet » n'est pas un établissement homologué.

- Hypothèse 3 : (à terme) possibilité de construction d'un groupe scolaire maternelle sur le terrain de la station d'épuration. Pour un cylindrage 6PS/6MS/6GS. Projet mixte avec salle polyvalente...

- Priorités pour l'année 2012 :

- Importance donnée aux langues :

Espagnol : 3h en cycles 1 et 2, 4h en cycle 3, dont 1h en « doublette ».
Pour les francophones, dispositif spécial primo-arrivants (petit groupe de 8 à 9 élèves).

Anglais : nouveauté cette année : 1h1/4 en CE2 (au lieu d'1h).

L'APA suggère des groupes de niveaux ou de compétences en anglais. M. le Proviseur répond que, dans un environnement non anglophone, la mise en place de groupes de besoin en anglais n'est pas réellement nécessaire avant la 4^{ème} de collège. Au cycle 3, l'enseignement de l'anglais en 1/2 groupe garanti de très bonnes conditions de travail. Le niveau A1 du CECR (Cadre Européen Commun de Référence pour les langues) est largement atteint à la fin du CM2. Le niveau A2 est automatiquement certifié à l'obtention du diplôme national du brevet.

L'APA propose davantage d'échanges linguistiques. M. le Proviseur explique les avantages d'un « appariement » (**jumelage** entre un **établissement scolaire** français et un **établissement scolaire** étranger) : réciprocité des hébergements, possibilité d'échanges en vidéoconférence... On pourrait envisager l'expérience pour une classe ciblée : à voir dans un prochain conseil d'école.

- Nouveau Projet d'Etablissement :

L'actuel Projet expire en 2012. Nous sommes actuellement dans une période de bilan/diagnostique pour pouvoir dégager les axes prioritaires du nouveau Projet 2012-2015. Un questionnaire sera envoyé aux différentes entités de la communauté éducative (parents, enseignants, élèves, non enseignants, représentants des Français à l'étranger...).

4/ Dispositifs d'aide et priorités pédagogiques :

- Mise en place de « l'aide personnalisée » (de MS au CM1) et de « groupes de besoin » (au CM2) pour les élèves qui le nécessitent, 1 h ou 2x1/2 h par semaine, pendant la pause méridienne.
Rappel : les élèves en difficulté bénéficient de 2h d'accompagnement (1h pendant le temps scolaire = « soutien » et 1h pendant la pause méridienne = « aide personnalisée »).

Des enseignants du cycle 3 apportent aussi de l'aide dans des classes du cycle 2 (CE1, très chargées).

Une évaluation en octobre permet de cibler les élèves qui nécessitent une « aide personnalisée », un « soutien » ou un **PPRE** (Programme personnalisé de Réussite Éducative).

- Mise en place de PPS (Projets Personnalisés de Scolarisation) pour les élèves à besoins éducatifs particuliers.
- Continuité des apprentissages

Liaison entre l'école et le collège mise en exergue dans le BO (Bulletin Officiel) du 1^{er} septembre 2011. La continuité pédagogique est facilitée dans un établissement où les élèves sont scolarisés de la PS à la Terminale mais nécessite d'être renforcée par différentes actions (qui seront reconduites cette année):

- Echanges d'informations : une fiche synthèse pour les élèves avec des difficultés scolaires ou comportementales est rédigée par les enseignants de CM2 pour les professeurs principaux de 6^{ème}.
- Création de commissions de liaison : des temps d'échanges autour des pratiques de classe seront privilégiés.
- Transmission à l'avenir des PPRE des CM2 vers les 6^{ème}.

- Formation des CM2 aux méthodes du collège : des élèves de 6^{ème} répondent aux questions que se posent les élèves de CM2 ; les élèves de CM2 visitent les laboratoires du collège et les locaux de « la vie scolaire » accompagnés par la CPE.
- Rédaction d'un petit guide d'accueil, à destination des élèves et des parents, pour faciliter l'entrée en 6^{ème}.

Des projets communs CM2-6^{ème} ont été menés : concours de poésie, activités scientifiques... Un exemple : des professeurs de sciences physiques mettent le laboratoire du collège à disposition des élèves du CM2 pour un enseignement sur les démarches scientifiques.

Les professeurs d'espagnol des 3 cycles du primaire ont des temps d'échanges en présence de la directrice des études espagnoles pour renforcer la cohérence des apprentissages au sein de l'école. Les professeurs d'anglais ont des temps pour réaliser des progressions communes, des outils communs pour préparer les élèves au A1.

...

Piste à l'étude :
Accueillir les élèves de CM2 dans les classes de 6è.

5/ Organisation des entrées et sorties de l'école :

A la demande des parents et des enseignants, les élèves de CP et CE1 sont accompagnés par des « celadores » vers les autobus (renforcement de la sécurité).

Les accompagnatrices des autobus portent un gilet avec le numéro de l'autobus ce qui facilite leur identification.

Il est rappelé aux parents de bien veiller à respecter les horaires et les zones d'accès : Mme Le Bras demande que, comme pour les PS et MS où la séparation se fait au portail, les parents des GS ne rentrent pas dans la cour.

6/ Principaux projets pédagogiques et éducatifs 2011-2012 :

Toutes les actions menées se réfèrent au **Projet d'Etablissement** et au **Socle Commun de Compétences**.

Rappel : le « Socle Commun de Compétences » est constitué de 7 piliers : **1. La maîtrise de la langue française**, 2. La pratique d'une langue vivante étrangère, 3. Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique, 4. La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication, 5. La culture humaniste, 6. Les compétences sociales et civiques, 7. L'autonomie et l'initiative. (Prochainement sur le site du Lycée, en français et en espagnol).

Actions multiples :

- Nouveauté : cycle natation au CM1, les compétences attendues en fin de cycle ont été traduites et envoyées au responsable de la piscine.

- Voyages scolaires aux cycles 2 et 3

| INTITULE | RESPONSABLE | nombre de nuitées | nombre d'élèves | dates prévues |
|------------------------------------|-----------------|-------------------|-----------------|---------------|
| voyage neige aux Angles, en France | Dolfo, cm2c | 5 | 28 | 4 au 9/03 |
| voyage neige aux Angles, en France | Vigneron, cm2d | 5 | 28 | 4 au 9/03 |
| voyage neige aux Angles, en France | Rodriguez, cm2b | 5 | 28 | 4 au 9/03 |
| voyage neige aux Angles, en France | Nonat, cm1b | 5 | 28 | 4 au 9/03 |

| | | | | |
|---|----------------------|---|----|------------|
| voyage neige à St Pierre des Forçats, en France | Ripoche, cm1/cm2 | 5 | 22 | 4 au 9/03 |
| voyage neige à St Pierre des Forçats, en France | Anguilla, cm2a | 5 | 28 | 4 au 9/03 |
| voyage dans les Pyrénées en France | Fay, cm1a | 5 | 27 | début mai |
| voyage dans les Pyrénées en France | Moine, cm2e | 5 | 27 | début mai |
| voyage dans le delta de l'Ebre, en Espagne | Carrat, ce2d | 2 | 27 | début juin |
| voyage dans le delta de l'Ebre, en Espagne | Moreno, ce2a | 2 | 27 | début juin |
| voyage dans le delta de l'Ebre, en Espagne | Payan, ce2e | 2 | 27 | début juin |
| voyage activités de pleine nature, en Espagne | Braud, ce2/cm1 | 2 | 22 | début juin |
| Voyage à Alborache | Clases de GS et 1 CP | 1 | | |

Aucun de ces voyages n'atteint la somme limite de 500 €.

Echanges sur les difficultés posées par les voyages scolaires et/ou les sorties scolaires :

- L'hébergement :

L'APA fait remarquer que l'hébergement choisi pour certains voyages scolaires semble peu approprié (hôtel 4 étoiles). M. Carrat fait part de la difficulté à trouver un logement pour la visite du Delta de L'Ebre.

- La langue d'expression :

L'APA regrette que certaines visites se fassent en espagnol (ou en valencien).

M. Anguilla précise que la découverte du milieu (la ville de Valence, la région de l'Ebre...) est un sujet d'étude au programme dans le cadre de l'apprentissage sur l'environnement socio culturel.

M. le Proviseur s'interroge sur la pertinence de l'exposition prolongée à la langue espagnole pendant certains voyages scolaires. Il propose de chercher des solutions alternatives.

Mme Soto fait part de son expérience des séjours à Alborache avec les GS : les animateurs parlent en espagnol mais les enfants communiquent aussi davantage en français avec les enseignants présents 24h sur 24.

- Le coût :

M. le Proviseur rappelle que d'après la réglementation des **sorties scolaires** (sorties effectuées dans le temps scolaire, sans nuitée), celles-ci sont obligatoires et gratuites. Désormais, pas de participation financière demandée aux familles.

L'APA propose de solliciter davantage les familles pour mettre à profit les capacités des parents : des possibilités de visites sont parfois méconnues.

Pour **les voyages scolaires**, M. le Proviseur pointe certains prestataires de services particulièrement onéreux. Il invite à être vigilant sur la qualité et les tarifs pratiqués (faire des appels d'offre).

M. l'Intendant rappelle l'importance d'anticiper la préparation de ces voyages pour pouvoir bénéficier de coûts plus intéressants, notamment dans les transports.

- La fréquence des voyages :

L'APA regrette que certains élèves ne partent pas en voyage. M. Marcellet répond que les maîtres n'ont pas l'obligation d'organiser un voyage scolaire pour leur classe. Il fait remarquer qu'il ne serait pas souhaitable qu'un enfant change d'enseignant (et donc de référent habituel) pour partir en voyage scolaire.

Autres projets :

- Ecole fleurie, « Etend'art » (se substitue à « Recycl'art »), Fallas, Carnaval etc.

- Spectacles de Noël : un conteur français interviendra les 20, 21 et 22 décembre. L'APA organisera différentes manifestations le lundi 19 décembre.

- Cadeaux de Noël : M. Marcellet remercie l'APA qui, comme les années précédentes, offre un cadeau de Noël à chaque classe. Pour les cycles 1 et 2 : à commander sur le catalogue Abacus. Pour le cycle 3 : liste de jeux proposée.

- Le livret scolaire sera renseigné pour la dernière année deux fois par an. Les compétences y sont rédigées en français et en espagnol. Outil fondamental pour le suivi des progrès des élèves.
A partir de cette année, mise en place d'un nouveau livret électronique dans tous les établissements français de la péninsule. Il sera, cette année, d'abord utilisé en PS/MS, CP et CE2 (classes de débuts de cycle). Il sera consultable en ligne (accès restreint par un mot de passe qui sera communiqué aux familles par e-mail) à deux moments de l'année. Importance de bien communiquer un mail valide aux secrétariats. Les enseignants ont déjà été formés à l'utilisation de ce nouvel outil, particulièrement intéressant pour un suivi des compétences à faire acquérir aux élèves. Une présentation sera faite aux parents, en janvier, au lycée.

- Nouveauté : Journée du sport le 21 septembre : cette année, tous les CM2 ont participé.

- Animations pédagogiques pour les enseignants depuis le début de l'année sur la mise en place du livret électronique, sur le repérage des troubles psychologiques, sur l'évaluation par compétences, etc ...

7/ Bilan des comptes de la coopérative pour l'année scolaire 2010-2011 :

Pour le cycle 3, recettes et dépenses équilibrées avec un solde disponible de 14 000 € en septembre 2011.
Pour les cycles 1 et 2 : 5 600 € sur le compte en septembre 2011.

Année 2010-2011 : pas d'appel à cotisation. M. Marcellet explique que la coopérative ne fonctionnait pas selon les normes qui régissent les coopératives scolaires en France. Après réflexion, il a été décidé de la dissoudre pour non-conformité réglementaire. Les principales dépenses assumées par la coopérative scolaire seront désormais prises en charge par le budget de l'établissement. A partir de 2012 (année civile), l'établissement prendra en charge les frais des sorties scolaires (les visites, le transport...). La caisse de solidarité pourra être sollicitée par les familles pour les voyages. La préparation du budget 2012 a tenu compte de ces paramètres.

M. Anguilla fait part des inquiétudes des enseignants qui craignent le manque de souplesse de ce nouveau système : nécessité de davantage d'anticipation dans la prévision des dépenses.

M. Le Proviseur explique que cette mise en conformité avec la législation française est indispensable pour protéger les enseignants de la « gestion de fait »* et éviter la circulation d'argent dans les classes.

Après dissolution de la coopérative, réflexion sur l'utilisation du solde : jeux extérieurs pour la cour du cycle 3 ...

8/ Informations diverses :

- La nouvelle salle d'anglais : utilisable à partir du lundi 14 novembre. Local neuf de 70m². L'ancienne salle d'anglais redevient salle de motricité pour les GS, CP et CE1 et salle d'accueil périscolaire.
- La mise en place du béton imprimé dans la cour du cycle 3 est terminée.
- Certaines des classes les plus chaudes ont été équipées d'un climatiseur.
- Vente de calendriers au profit de l'association « Niger ». Sera présentée en conseil d'établissement.
- Création d'un poste de coordinateur des « celadores ». 25 « celadores » assurent la sécurité dans les différents cours et réfectoires durant la pause méridienne. Ce « celador », avec des taches définies, renforcera ce dispositif.
- Mme Panissal, Directrice de l'édition valencienne du « Petit Journal » (« lepetitjournal.com » des Français à l'étranger) fait savoir qu'avant chaque période de vacances scolaires, elle proposera aux familles *ce que l'on*

peut faire à Valence pendant les vacances. Pour recevoir le « Petit Journal », il suffit de s'inscrire en ligne (gratuit).

9/ Questions diverses :

- L'APA fait remarquer que la notice explicative pour les élections des parents d'élèves n'est pas très claire !
M. Le Proviseur confirme qu'elle est effectivement très complexe en français.
- L'APA demande s'il serait possible d'acheter les manuels scolaires sur Internet.
M. L'Intendant explique qu'actuellement, le lycée propose seulement la mise en relation des familles avec la librairie « Eurolibres ». Il propose d'engager une réflexion sur d'autres possibilités : achat groupé de manuels par l'établissement puis location aux familles (prêt sur 3 ou 4 ans). L'expérience pourrait être menée sur un cycle. Problèmes de stockage à résoudre.
- L'APA demande de communiquer davantage par e-mails (échanges parents /enseignants).
Les mails des familles sont actuellement vérifiés.
- Mme Ortuño rappelle le problème de la taille des classes des CP : classes très exigües.

20H45 FIN DE RÉUNION

Secrétaire de séance :

Directrice des cycles 1 et 2 :

Directeur du cycle 3 :

**La gestion de fait s'applique, selon l'article 60-XI de la loi de finances n°63-156 du 23 Février 1963, à " toute personne qui, sans avoir la qualité de comptable public ou sans agir sous contrôle et pour le compte d'un comptable public, s'ingère dans le recouvrement de recettes affectées ou destinées à un organisme public...", ou " reçoit ou manie directement ou indirectement des fonds ou valeurs extraits irrégulièrement de la caisse d'un organisme public ".*